



L'ATELIER DES APPRENANTS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRAP IBC

DURÉE : 7 HEURES

 7h  4-10

• Prérequis

Être acteur PRAP IBC

• Support

Mémento acteur PRAP INRS
ED 7201

• Modalités et délais

Dans vos locaux en présentiel
Délai d'inscription de 10 jours

• Tarif

1 290€ HT - 7h

• Public

Les personnels ayant suivis
une formation d'acteur PRAP
IBC

• Méthodes pédagogiques

Méthodes participative,
démonstrative, heuristique et
collaborative

• Moyens pédagogiques

Formateur PRAP option IBC
certifié par l'INRS.
1 caisse avec poignées.
1 caisse sans poignées.
Tout autre objet
correspondant à l'activité de
l'entreprise et les aides
techniques associées.

• Objectifs pédagogiques

Permettre au salarié de participer à
l'amélioration de ses conditions de travail
de manière à réduire les risques
d'accidents du travail ou de maladies
professionnelles à travers ses propositions
d'améliorations humaine, organisationnelle
et technique.

• Compétences visées

- Être capable de se situer en tant
qu'acteur de prévention des risques
liés à l'activité physique dans son
entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa
situation de travail en s'appuyant sur le
fonctionnement du corps humain, afin
d'identifier les différentes atteintes à la
santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise
du risque dans son entreprise ou son
établissement et à sa prévention.

• Personne en situation de handicap

Si vous pensez qu'un participant pourrait
être en situation de handicap, vous
pouvez prendre contact avec notre
référent handicap :

Laurent SCARABIN

laurent@atelierdesapprenants.fr

07 86 87 90 86

• Suivi et évaluation

Feuille d'émargement à la demi-journée.
Evaluation certificative.
Attestation de formation.
Certificat INRS valable 24 mois sous
réserve d'obtention.

Programme

- **Rappels** sur le dispositif PRAP et les éventuelles mises à jour
- **Situer** les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- **Comprendre** le mécanisme d'apparition du dommage
- **Repérer**, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- **Connaitre** le fonctionnement du corps humain
- **Identifier et caractériser** les différentes atteintes à la santé
- **Observer et décrire** son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- **Proposer** des améliorations de sa situation de travail à partir des causes identifiées au cours de son analyse, en agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail et en prenant en compte les principes généraux de prévention
- **Utiliser** les modes de communication et remontée d'information en vigueur dans l'entreprise et identifier les personnes concernées
- **Connaitre et appliquer** les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail



(+33) 07 86 87 90 86



www.atelierdesapprenants.fr



contact@atelierdesapprenants.fr

41 Avenue Paul Claudel, 80480 Dury

